

premiers traités fixent les règles d'emploi des ordres. Souvent très cultivés, les cardinaux comprennent ces exigences intellectuelles : Jean du Bellay demande à Delorme, jeune architecte qu'il connut à Rome, de lui bâtir à Saint-Maur une résidence absolument nouvelle qui inaugure la seconde phase de la Renaissance française, Georges d'Armagnac et Robert de Lenoncourt permettent les grandes publications vitruviennes de Philandrier et de Jean Martin, Jean de Lorraine conçoit avec Primaticc la « grotte » de Meudon où prendra place sa collection d'antiques.

Devenue aujourd'hui l'une des meilleurs spécialistes de l'architecture française de la Renaissance, Fl. Bardati comprend parfaitement le processus de création à l'œuvre : les constructions novatrices sont nourries de souvenirs lombards puis romains, mais elles ne reproduisent jamais leurs « modèles ». Les éléments importés, de plus en plus nombreux, sont insérés dans des ensembles conformes aux préférences françaises, bien établies dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Dans la seconde partie de l'ouvrage faite de monographies, on trouve les biographies des prélats les plus actifs et une riche documentation sur toutes les constructions dues aux cardinaux, y compris celles élevées à Rome si bien qu'on découvrira là une étude tout à fait neuve sur le palais et le jardin de Du Bellay, seul prélat qui ait choisi de finir sa vie à Rome.

Le livre n'a qu'un défaut : l'éditeur n'a pas donné assez de place aux illustrations, groupées au centre de l'ouvrage, qui sont trop souvent grises et de petit format, au point d'être illisibles dans le cas de la façade de l'Hôtel-Dieu.

Jean Guillaume

1. Fl. Bardati : « La 'salle du légat' de l'Hôtel-Dieu de Paris. Une architecture oubliée de la Renaissance », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 11, 2006, p. 119-148.

Juliusz A. CHROŚCICKI, Mark HENGERER et Gérard SABATIER (dir.), *Les funérailles princières en Europe, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*. T. 3. *Le deuil, la mémoire, la politique*. Actes du colloque « Funérailles princières et opinion publique en Europe » tenu à Versailles et Saint-Denis (26-28 novembre 2009), Versailles, Centre de recherche du château de Versailles, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 24 cm, 439 p., [39] fig. en n. et bl., [8] pl. en coul., cartes, tabl., 2 index (des noms de personnes et de toponymes). - ISBN : 978-2-7535-4075-0, 22 €.

(coll. *Histoire, série Aulica. L'univers de la cour*)

*Le deuil, la mémoire, la politique* clôt la trilogie consacrée aux funérailles princières et témoigne, comme les deux ouvrages précédents, d'une même volonté de traiter ces cérémonies à l'échelle européenne pour la période moderne. Après les rituels funéraires (*Le grand théâtre de la mort*, 2012) et les monuments mortuaires (*Apothéoses monumentales*, 2013), l'impact des cérémonies sur l'opinion publique et l'évaluation de leur portée diplomatique sont au cœur des vingt communications de ce troisième et dernier volume, avec pour ambition de dégager des spécificités institutionnelles, politiques et confessionnelles en fonction des pays étudiés.

G. Ricci initie le tour d'horizon européen en montrant l'apport des dépêches diplomatiques à la connaissance des funérailles en Italie. Ainsi les Este n'hésitent-ils pas à recourir aux doubles funérailles avec effigie pour résoudre les problèmes d'interrègne qui fragilisent leur pouvoir, rare exemple d'utilisation d'un tel procédé faiblement enraciné outre-monts. L'intérêt pour la connaissance des rites funéraires, des modalités d'exposition, du traitement du corps et des hommages rendus auprès d'un large public ressort à la lecture des nombreuses relations publiées de funérailles, à la portée médiatique. Celles commandées à l'occasion de la mort de Charles III de Lorraine († 1608) sont à l'évidence une arme politique destinée à diriger l'opinion, en construisant une mémoire dynastique garante de la puissance de la maison ducal (P. Martin). Parfois, l'annonce officielle d'un décès peut se révéler délicate, comme le souligne M. Cassan à propos de l'assassinat d'Henri IV. Pour l'entourage royal, la divulgation de la mort du souverain à l'ensemble du royaume et aux puissances étrangères revêt ici une dimension qui touche à la sécurité publique ; les délais de transmission permettent de gagner du temps, avec la possibilité de manipuler le récit de la nouvelle, d'éluider certaines informations et de présenter le décès sous un jour rassurant afin de prévenir les troubles tant intérieurs qu'extérieurs. En dépouillant les gazettes de l'Ancien Régime, P. Haffemayer recense nombre d'informations qui permettent de définir l'importance du rayonnement politique du défunt, mais signalent également des textes destinés à célébrer l'unité nationale, en jouant sur l'affliction générale, ou à sanctifier telles attitudes devant la mort, par le biais de récits encomiastiques. La gravure, qui joue un rôle aussi fondamental que l'écrit pour informer les publics les plus divers, est l'objet de l'attention de F. Polleross, qui centre son discours sur l'annonce de la mort des Habsbourg aux XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. L'auteur observe que

les portraits funéraires, à l'origine simple *memento mori*, participent progressivement à la représentation du triomphe du prince sacralisé. Les représentations de lits de mort ou lits de deuil, de pompes funèbres, de catafalques ou de tombeaux évoluent et deviennent à la fois un instrument de propagande, mais également un objet commercial, avec le développement de gravures populaires qui se substituent progressivement aux gravures de luxe.

La deuxième partie du volume, « Le deuil des souverains dans leur royaume », débute par l'article de L. Carvahlo-Gonçalves consacré aux funérailles de Manuel I<sup>er</sup>, au Portugal mais également aux confins de son empire, en Inde, où il est le premier souverain à bénéficier d'une cérémonie. À Lisbonne, l'enterrement intervient rapidement avant que ne commencent trois jours plus tard, les célébrations en l'absence du corps. L'auteur détaille, après la destruction des écus symbolisant la fin du règne, toutes les étapes des obsèques royales (le « sortiment »), qui prennent fin avec les manifestations du bout du mois et sont toujours accompagnées de grandes manifestations de douleurs et des pleurs. De telles démonstrations, interdites par le Sénat de Lisbonne en 1385, soulignent l'exception royale et le statut du défunt. À Goa, où la nouvelle du décès arrive 7 mois après l'inhumation, le gouverneur cherche à théâtraliser la mort du souverain : alors qu'aucun modèle de funérailles n'existe pour les colonies, il s'inspire naturellement du « sortiment » et trois jours après avoir officiellement annoncé le décès, il brise les écus et ordonne la tenue d'obsèques *in absentia* à la cathédrale de Goa où se dresse un catafalque soutenant un cercueil vide.

Les funérailles de Philippe IV d'Espagne, à la tête d'un immense empire, vont être l'objet d'un énorme déploiement de commémorations funéraires, patiemment recensées et décrites par L. J. Cuesta Hernández. Les cérémonies, véritables spectacles universels d'Anvers à Manille, de Zacatecas à Naples, présentent le souverain comme le prototype du bon monarque chrétien, défenseur du catholicisme, qui triomphe de la mort à travers son héritier. L'abondante documentation concernant les funérailles célébrées à la cathédrale métropolitaine de Mexico, ou à celle de Lima, atteste l'existence d'un catafalque qui pérennise outre-atlantique l'ordre social, maintient le corps politique en dépit de la disparition physique du monarque. Ces cérémonies visent à favoriser l'intégration des vice-royaumes américains à la monarchie hispanique : l'uniformité culturelle doit unifier les territoires espagnols.

En Angleterre, les funérailles de Guillaume III témoignent d'un renoncement aux pompes coûteuses ; U. Niggemann s'attache donc à étudier comment les sujets, en dehors de Westminster et de Londres, peuvent désormais, en l'absence de cérémonies officielles, manifester leur affliction. Les prêches funèbres prononcés dans tout le pays, les adresses de condoléances et de félicitations envoyées par les paroisses au nouveau souverain constituent dès lors un rituel de substitution qui conforte de façon symbolique l'ordre existant par le biais de doléances écrites, gages de loyauté. Pour la France, B. Hours a surtout dépouillé les délibérations des villes consulaires de Grenoble, Lyon, Rennes et Clermont-Ferrand pour analyser entre autres les services funèbres provinciaux célébrés en la mémoire de Louis XIV et Louis XV. L'auteur le constate, le but des célébrations vise toujours à construire un unanimité politique autour de la monarchie sur une modalité de nature religieuse.

Dans l'Empire, les funérailles de Charles VII († 1745), prince-électeur de Bavière et premier non Habsbourg à accéder au trône impérial depuis près de trois siècles, sont l'objet d'importantes manifestations à Munich pour réaffirmer la permanence des prétentions bavaroises à la Couronne du Saint-Empire : les traditions funéraires des Habsbourg d'Autriche sont naturellement imitées, car elles font figure de modèle impérial (B. Kägler). Enfin, dans les mêmes limites géographiques, M. Papenheim livre le premier résultat de ses recherches sur la durée du deuil public au XVIII<sup>e</sup> siècle et les questions d'ordre pécuniaire qui encadre sa mise en place.

En Russie, où le deuil du tsar se rattache à des rituels funéraires populaires, l'inhumation du souverain demeure un événement politique et un moment de cohésion sociale (D. Zakharine). Le transport de la dépouille du tsar sur un traîneau est l'élément clef d'un rituel « interactif », où le deuil collectif s'ouvre par une distribution de pain, de tissus, d'aumônes.

La dernière partie de l'ouvrage regroupe des communications portant sur les stratégies mémorielles à l'annonce de la mort d'un souverain. S. Edouard s'intéresse au récit qui accompagne la mort de Philippe II d'Espagne en 1598. Les publications de ses funérailles trahissent le dessein de son successeur de mettre en exergue l'exemplarité chrétienne du roi défunt, d'illustrer la fortune publique de ce prince fortement brocardée par les écrits français. K. Weiland s'intéresse pour la première fois au retentissement exceptionnel en Angleterre de la mort en 1610 d'Henri IV,

incarnation du roi guerrier, du conquérant, à l'opposé de la personnalité de Jacques I<sup>er</sup>, jugé trop pacifiste par ses sujets.

Pour Philippe V d'Espagne, la commémoration de la mémoire de Louis XIV, son grand-père, prend une dimension éminemment politique. Une suite de pompes funèbres jusqu'au Mexique vise à établir une continuité entre la dynastie récente des Bourbons d'Espagne et celle de France, pour consolider le pouvoir du nouveau souverain sur tous ses territoires, divisés pendant la Guerre de Succession. À Florence, les funérailles sont aussi un moyen privilégié par Côme de Médicis pour inscrire sa lignée dans le cercle des grandes familles européennes. Ce dernier, pendant les 30 premières années de son règne, réussit à inventer un cérémonial funéraire propre au Grand Duché de Toscane, recourant aux procédés d'autopromotion permis par la culture humaniste et aspirant à recréer les fastes de l'Antiquité (S. Mamone). Les modalités sont fixées par deux manifestations fondatrices : la première en 1564 en l'honneur de Michel-Ange, la seconde en 1574 à la mort de Côme I<sup>er</sup>. L'une des principales nouveautés consiste à placer dans les collatéraux de l'église un parcours encomiastique de peintures relatant la biographie du défunt, sorte de cheminement obligé et dévotionnel menant jusqu'au catafalque. À noter qu'à l'issue de la cérémonie, les matériaux sont inventoriés et entreposés en vue de leur réutilisation, à même d'inscrire la manifestation future dans une série constituant une tradition. À Rome, les funérailles des souverains étrangers se répartissent entre simple commémoration et cérémonie liturgique en présence de personnalités de la curie et de la ville (M. Boiteux). Cette hiérarchie exprime la mise en place de stratégies funéraires par les monarchies européennes qui s'appuient sur les églises nationales présentes dans la cité papale. La forte propagande à l'occasion des funérailles pousse d'ailleurs la papauté, à la mort de Christine de Suède, reine déchu mais grande convertie, à créer des funérailles d'État, fondées sur le modèle pontifical avec cérémonie double, la première dans une église romaine liée à la personne du défunt, la seconde dans la basilique Saint-Pierre. La musique accompagne les funérailles romaines des princes européens (G. Zur Nieden). Peu mentionnée dans les relations officielles jusqu'en 1660, elle est de plus en plus décrite, preuve de l'envie que ressentent les nations de valoriser la pompe et la splendeur de leurs cérémonies. Cette compétition est, selon l'auteur, à la base de la normalisation de la musique. À Vienne, les archives du département

du cérémonial de cour permettent d'étudier le développement d'un système de deuil pour les princes étrangers entre 1643 et 1825 (M. Hengerer). Une classification hiérarchise l'usage du deuil, permettant à l'Empire de plus ou moins marquer son engagement symbolique envers les défunts. Ce système est réformé en 1767 par Marie-Thérèse d'Autriche, qui critique l'enchaînement des deuils et avance des arguments économiques, qui aboutissent à la réduction de l'apparat textile ! Les pompes funèbres des souverains étrangers à Notre-Dame de Paris aux XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, sont très bien renseignées par l'édition des relations de l'événement et des oraisons dans la presse, par l'impression de plaquettes ainsi que les mentions dans les registres cathédraux et ceux du bureau de la ville de Paris (J.-M. Le Gall). Pour 37 services effectués pour des princes étrangers, l'auteur examine le rapport entre diplomatie et cérémonie, notant un certain souci de réciprocité avec les couronnes étrangères, même s'il n'y a pas automaticité. La pratique des Bourbons ne sera pas celle des Valois. Alors que les pompes funèbres en Europe sont un marqueur catholique, la cour de France prend également le deuil pour les princes protestants ; de même, les Bourbons ne mettent en place aucune pompe pour les souverains pontificaux, afin de ne pas trop accentuer la romanité de la chrétienté. Ces pompes enfin sont un moyen d'honorer les filles de France, qui mariées à un souverain étranger, ne reposeront pas à Saint-Denis. Ainsi l'essor des cérémonies témoigne-t-il d'une affirmation de l'Europe bourbonnienne associée au rayonnement de la civilisation française.

La richesse des communications, associées à celles de deux volumes précédents, livre un panorama complet des enjeux politiques, dynastiques, territoriaux mais aussi sociaux des funérailles en Europe à l'Époque moderne. Contrairement à ce qu'affirme R. Giesey, en France les funérailles royales ne disparaissent pas avec Louis XIII ; elles se transforment comme d'ailleurs dans les autres cours. Alors que les cérémonies au XVI<sup>e</sup> siècle reprennent le mode du triomphe à l'antique, au XVII<sup>e</sup> siècle, elles acquièrent progressivement un caractère privé. Paradoxalement, c'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que l'on observe une forte médiatisation de la pratique commémorative.

Les pompes funèbres des souverains deviennent un phénomène d'une très large audience, en même temps que l'expression de stratégies politiques d'un type nouveau, les funérailles restant un outil politique toujours plus performant au service des pouvoirs en place. Une utile bibliographie raisonnée et

cumulative des trois volumes mise en ligne sur la page du programme de recherches « Mémoire monarchique et construction de l'Europe » complète ce remarquable tour d'horizon européen.

Julien Noblet

## Architecture religieuse

Marcel GRANDJEAN, *L'architecture religieuse en Suisse romande et dans l'ancien diocèse de Genève à la fin de l'époque gothique. Développement, sources et contextes*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 2015, 2 vol., 29,5 cm, xxvi-809 p., 1186 fig. et ill. en n. et bl. et en coul., 13 cartes, index général. – ISBN : 978-2-88028-157-1 et 158-8, CHF 120 les 2 vol.

(*Cahiers d'archéologie romande, CAR*, 157 et 158)

Marcel Grandjean – bien connu des lecteurs du *Bulletin monumental* – présente ici la synthèse de près de cinquante années de travail. Depuis les recherches entreprises pour sa thèse, aux études qu'il a menées dans le cadre de l'inventaire scientifique du patrimoine bâti, ce savant a consacré sa longue et active carrière à l'étude des églises de la fin du Moyen Âge en Suisse et ses régions limitrophes, dont une bonne partie dépendait du vaste diocèse de Genève (Bugey de l'Ain et actuel département de Haute-Savoie), ainsi qu'à la Franche-Comté jurassienne, très liée au Nord vaudois et au pays de Neuchâtel.

L'ouvrage se divise en quinze chapitres, très denses, suivant une approche région par région. S'y mêlent notices monographiques des monuments et histoire des maîtres maçons patiemment redécouverts, auxquels s'ajoutent, à la fin du second volume, des notices typologiques sur le mobilier liturgique témoignant du goût des architectes pour le style flamboyant (tabernacles et lavabos, piscines liturgiques, fonts baptismaux). Les annexes comprennent également des pièces justificatives, documents relevant de la construction des églises aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, puis une chronologie des monuments régionaux, connus par leur(s) auteur(s) et/ou leur datation.

M. Grandjean conduit avec méthode une histoire architecturale à partir de l'étude comparative. Ainsi, pour la chapelle des Macchabées (1397-1405) de la cathédrale

Saint-Pierre de Genève, premier témoin de l'apparition du gothique flamboyant en Suisse, il souligne le caractère exceptionnel de la chapelle en la comparant aux Saintes Chapelles royales et princières ainsi qu'aux grandes chapelles castrales, notamment celles du XIII<sup>e</sup> siècle au sein des palais épiscopaux. Il établit des liens entre le Midi et la région savoyarde qu'il explique par les rapports marquants de certains personnages entre le sud de la France et le diocèse de Genève : le pape Clément VII, né au château d'Annecy, devenu comte de Genève et le cardinal Jean de Brogny (mort en 1428), commanditaire de la chapelle des Macchabées, qui évolua à la cour des antipapes. Enfin, l'auteur insiste sur la présence du maître maçon Colin Thomas, travaillant pour Amédée VIII et la maison de Savoie avant d'œuvrer à Avignon sur le chantier de l'église des Célestins, puis à la reconstruction de la cathédrale de Carpentras à la demande de Benoît XIII dans les premières années du XV<sup>e</sup> siècle. Pour l'auteur, le maître d'œuvre aurait fréquenté certains chantiers princiers du duc de Berry, dont la Sainte-Chapelle de Riom, puis celui de Saint-Martial d'Avignon, avant d'être recruté par le cardinal de Brogny, sans doute dans le Comtat, pour ses compétences exceptionnelles et ses goûts novateurs.

M. Grandjean s'attache aussi finement à suivre l'expansion du gothique flamboyant à Genève et dans ses faubourgs dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Les architectes « genevois », circulent dans l'orbite de Genève et hors des frontières suisses tout au long du XV<sup>e</sup> siècle, en exportant savoir-faire et modèles. Sur les chantiers genevois, se constitue un milieu artisanal solide et permanent, où les maçons peuvent se former au contact des nouvelles expressions architecturales. L'exemple de l'architecte genevois Georges du Jordil, appelé à Fribourg pour continuer la construction de la tour-porche de Saint-Nicolas, de 1470 à 1475, est significatif. Il y adopte les normes du gothique flamboyant mais sans doute connaissait-il les édifices d'Allemagne du sud, notamment les solutions architecturales reprises de l'ancienne paroissiale de Fribourg-en-Brisgau.

À la veille de la Réforme, Genève apparaît ainsi comme un foyer dynamique d'arts et d'architecture qui accueille de grands architectes tels que Pierre Magyn, François de Curtine et Jacques Rossel. En dehors de la cité lémanique, l'activité de ces maîtres d'œuvre se concentre dans les actuels cantons de Fribourg et Vaud où le renouveau flamboyant se cristallise peu après le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, correspondant exactement à l'expansion connue du style

flamboyant en Savoie à la priorale de Saint-Philippe-de-la-Porte en 1458. Mais il faut attendre le début du XVI<sup>e</sup> siècle pour voir l'essor de voûtes complexes, telles celles élevées à l'église Saint-Martin de Vevey, entre 1528 et 1532 par François de Curtine. Pour conclure sur l'apport genevois dans l'apparition et l'évolution du gothique flamboyant en Suisse, rappelons que les édifices présentent, jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, une architecture simple et fonctionnelle, déployant au XVI<sup>e</sup> siècle des formes expressément flamboyantes.

Les maîtres maçons comtois, eux aussi, façonnent l'architecture du gothique tardif dans le Vaudois et le pays de Neuchâtel. À la charnière des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, le chantier de l'ancienne abbatale de Saint-Claude (Franche-Comté) rayonne, et l'un des maçons, Hugues Nant, quitte le Jura pour achever l'un des plus gros ouvrages de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle à la cathédrale Saint-Pierre de Genève en reprenant les deux grosses tours du transept. Le contexte politique, et en particulier l'implantation des comtes de Neuchâtel dans le Jura français jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, favorise le rôle des Comtois dans la diffusion du flamboyant dans l'actuel canton de Neuchâtel. Plusieurs maîtres d'œuvre traversent régulièrement la frontière de chantier en chantier. Jean I et II de Lilaz arpentent l'ensemble de la région romande, avant de s'installer définitivement dans le pays de Vaud. Les ouvrages des Lilaz se reconnaissent à un motif décoratif récurrent : un culot représentant une main tenant un bouquet. Les apports architecturaux comtois directs sont très prégnants à l'époque flamboyante grâce à une main-d'œuvre spécialisée fort appréciée.

Les apports alémanique et germanique pèsent aussi dans l'apparition et la diffusion du gothique flamboyant. M. Grandjean remarque d'intéressantes activités régionales uniques et difficiles à cerner, notamment dans l'évêché de Bâle où la main-d'œuvre, probablement comtoise ou locale, n'est pas bien identifiée. L'auteur reconnaît dans cette région des influences alémaniques, spécialement bernoise par l'intermédiaire de Bienne où débute en 1451 la construction de la grande église Saint-Benoît. Le minutieux travail prosopographique de M. Grandjean lui permet de repérer les maçons alémaniques et germaniques dans le pays de Vaud et le Bas-Valais dont certains sont bien connus comme Henslin Spiritus, de Morat, ou Peter et Jacob Ruffiner, mais il souligne qu'à l'époque gothique, les apports architecturaux directs entre la Suisse alémanique et la Suisse romande (sauf le Jura) sont rares, à la différence des autres arts.